Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260327-2026_2703_3-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY

2026_2703_3

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six
Le vendredi 27 mars 2026 à 19 heures 00
Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Conseil Municipal : séance du 27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 15
Convocation et affichage : 23 mars 2026
Présents : Guillaume GRANNEC, Liza HÉRRISSON, Yannick LE NOCHER, Céline DANIBO, Jean-Claude SITRUK, Elodie DECOURCHELLE, Jean-Jacques PEYRE, Nadine OLZSER, Laurent CAHET, Guillaume BRULÉ, GUÉNÉDAL Nolwenn, Pascal FRIBOURG, Marianne DANO, Mathieu BRINDEAU.

Absente excusée : Chloé LEFRANC (donne pouvoir à Guillaume BRULÉ),
Secrétaire de séance : Mathieu BRINDEAU

- **Désignation des délégués et correspondants aux organismes extérieurs**

Monsieur Le Maire rappelle que conformément au Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-21 lorsque que le Conseil municipal doit nommer des représentants au sein de divers organismes extérieurs, il procède par un vote au scrutin secret. Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'opter pour le vote à main levée.

3-1/modalités de vote

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter à main levée pour ces désignations

3-2/désignation aux organismes extérieurs

Monsieur Le Maire présente les différentes candidatures pour les délégués titulaires et suppléants (ou référent) comme listés ci-dessous

DENOMINATION	NOMBRE DE DELEGUES	REPRESENTANTS
Mission locale du Pays de Vannes	1 titulaire 1 suppléante	Liza HÉRISSON Chloé LEFRANC
ESR Référent Prévention et sécurité routière	1 titulaire 1 suppléant	Guillaume BRULÉ Jean-Jacques PEYRE
CNAS -Centre National d'Action Sociale	1 élu 1 agent délégué	Jean-Jacques PEYRE Marie LABORDE
SAFER	1 interlocuteur	Elodie DECOURCHELLE
CEE – conseil énergie partagée	1 référent	Yannick LE NOCHER
Crise électricité	1 référent	Yannick LE NOCHER
Tempête	1 référent	Yannick LE NOCHER
Plan Communal et Intercommunal de Sauvegarde PCS ou PCIS	1 référent	Yannick LE NOCHER
Addictions	1 Référent :	Nadine OLSZER
Correspondant défense ou sécurité civile	1 titulaire :	Pascal FRIBOURG
Apostilles	1 titulaire	Jean-Claude SITRUK

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260327-2026_2703_3-DE

Lutte contre le frelon asiatique	1 référent 1 suppléant	Céline DANIBO Guillaume BRULE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :
-de VALIDER les délégués ou référentes comme présentées ci-dessus

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance
Mathieu BRINDEAU

Fait à BRANDIVY, le 02 AVRIL 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE BRANDIVY 56390 (MORBIHAN)

Guillaume GRANNEC

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.